

REVUE DE PRESSE

« La liberté d'information (FOI) ... est inhérente au droit fondamental à la liberté d'expression, tel qu'il est reconnu par la Résolution 59 de l'Assemblée générale des Nations Unies adoptée en 1946, ainsi que par les Articles 19 et 30 de la Déclaration universelle des droits de l'homme (1948), qui déclarent que le droit fondamental à la liberté d'expression englobe la liberté de « *chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit* ».

VOICI quelques articles de presse ou de contributeurs retenus à votre attention :

1/ Dans la future station-musée du métro d'Alger (Vidéo)



Sous la grouillante Place des Martyrs à Alger, à plusieurs mètres de profondeur, deux chantiers se côtoient depuis 2008. Dans le premier, à 30 mètres de profondeur, des engins sophistiqués taillent la roche pour faire passer la future ligne de métro.

Dans le second, situé à seulement neuf mètres sous terre, des archéologues s'occupent d'une affaire plus sensible : restaurer minutieusement les pièces d'un trésor archéologique découvert lors du lancement des travaux de réalisation de la station de métro.

« Des sites comme celui-ci, on en a un ou deux fois dans sa vie. Nous faisons remonter deux mille ans d'histoire sur 7,50 mètres de stratigraphie. Et c'est à Alger, une ville emblématique », expliquait en 2009 le directeur général de l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) français qui a travaillé sur le projet en collaboration avec les Algériens.

À quelques mètres de la mosquée « Katchaoua », symbole de l'histoire d'Alger, se trouve la porte du chantier des archéologues. L'accès est réservé aux archéologues qui travaillent sur le projet ou aux personnes autorisées.

« Les archéologues devaient respecter un planning établi avec le ministère des Transports : un jour de retard coûterait 10.000 dollars supplémentaires à ce ministère. Les archéologues sont non seulement dans les délais mais ils ont gagné une semaine d'avance jusque-là », explique Kamel Stiti, archéologue et chef de projet.

Les pièces archéologiques collectées sont entreposées dans un lieu protégé auquel seuls les archéologues ont accès. Ces éléments sont archivés par numéro afin de faciliter leur récupération lors de l'installation du futur musée qui va côtoyer la station de métro.

Une salle abrite tous les objets métalliques retrouvés dans le quartier ottoman et des produits de l'artisanat découverts lors des fouilles. Dans la même salle, d'autres archéologues s'affairent à coller minutieusement les morceaux de poteries. Un travail qui demande beaucoup de patience. « Environ deux jours de travail pour monter une pièce », explique le chef de projet.

Un peu plus loin, des chercheurs étudient les ossements d'un échantillon de squelette retrouvé, dont certains reposaient dans des sépultures à deux.

Ces ossements sont des témoignages de la société et de la place qu'y tenait le défunt et des pratiques de son groupe social. Les tests ADN permettront aussi de connaître l'âge et les principales causes de la mort.

L'ouverture du futur musée est prévue pour 2017. Les visiteurs pourront y accéder depuis la station de métro.

Voir avec ce lien pour accéder à la Vidéo : <http://www.tsa-algerie.com/20161010/dans-la-future-station-musee-du-metro-dalger-video/>



ORAN : Plage des Andalouses et l'île plane dénommée l'île aux éperviers, en arrière-plan

2/ Qui sont les officiers algériens de l'armée française et quel rôle ont-ils joué....

Source : <http://www.tsa-algerie.com/20161009/officiers-algeriens-de-larmee-francaise-role-ont-joue-durant-guerre-de-liberation/>

La dernière sortie du secrétaire général du FLN, Amar SAÂDANI, sur les officiers de la France en Algérie suscite le débat. Mohamed El KORSO est historien. Dans cet entretien, il revient sur la question des officiers algériens de l'armée française durant et après la guerre de Libération.

Qui sont les anciens officiers algériens de l'armée française ?

Dans l'Algérie de l'époque, certains Algériens ont trimé dans les mines, d'autres se sont engagés dans l'armée française étant donné la situation socio-économique qu'était celle des « indigènes ». Chacun a fait le choix qui était le sien. Parmi eux, certains

étaient issus des notables tels que les caïds et les bachagha qui ont rejoint par la suite, même après avoir fait Saint-Cyr, les rangs de l'Armée de libération nationale (ALN) et qui ont tout sacrifié pour la cause suprême, l'indépendance.



Amar SAÂDANI (né en 1950 à TUNIS).

C'est lui qui ne paie pas ses factures en France : <http://www.algerie-focus.com/2016/10/franceles-factures-impayees-patron-fln-amar-saadani-revelees-internet/>

Quel rôle ont joué ces officiers durant la guerre de Libération ?

Le service militaire français qui était obligatoire à l'époque même pour les « indigènes » a été d'un grand apport sur le plan des techniques militaires (maniement des armes, embuscade, renseignements), pour la guerre de Libération nationale. C'est l'ALN qui a été la principale bénéficiaire de la formation de ces Algériens qui ont servi dans l'armée française durant la deuxième guerre mondiale et même après.

Quel rôle ont-ils joué après l'indépendance ?

Après l'indépendance, l'Algérie avait besoin d'une armée moderne et organisée capable de faire face à toutes les agressions qui la guettaient. Le meilleur exemple concernant ces menaces est la guerre des sables contre le Maroc en 1963. Houari BOUMEDIENE les avait donc mis à la tête de l'Armée nationale populaire (ANP). La jalousie étant une dimension humaine, certains historiques ont contesté ces nominations. Se considérant comme étant les pères fondateurs de l'ALN et du FLN et donc prioritaires, ils se sont sentis exclus et marginalisés. En fait, ils n'ont pas accepté que d'autres ayant un autre niveau et une autre intelligence prennent ces postes.

Pourquoi l'engagement de ces officiers au sein de l'ALN est-il souvent remis en cause ?

Cette question des officiers algériens de l'armée française est récurrente. Elle relevait à l'époque de la perception étriquée qu'avaient certains historiques et baroudeurs de la première heure de la notion d'engagement, de sacrifice et plus encore de la patrie en guerre contre le colonialisme. Il n'est un secret pour personne que certains voulaient s'approprier la révolution. Cette question relève tout à la fois du psychologique et du politique. Les rancœurs ont été la marque déposée de nombreux chefs historiques. L'ouverture sur tous les fils de l'Algérie comme Ferhat ABBAS et même Benyoucef BEN KHEDDA n'était pas d'ailleurs du goût des « pères » entre guillemets de la révolution.

Comment expliquez-vous ces rancœurs ?

Sortir du cadre de pensée qu'ils avaient conçue était un crime de lèse-majesté. La voie était alors grande ouverte à toutes les accusations. Pis encore, à l'élimination physique de ceux qui faisaient preuve d'un dynamisme intellectuel qui faisait défaut à certains. C'est ainsi que s'explique l'élimination d'Abane RAMDANE par exemple par ses pairs et la « bleuite ». Cette perception étriquée de la révolution a été à l'origine de la mise en place d'une politique qui a fait de l'historique déclaration du 1^{er} novembre 1954 un simple slogan auquel malheureusement bien rares sont aujourd'hui les citoyens qui l'apprécient à sa juste valeur.

En remettant en cause l'engagement des officiers de l'armée française qui ont rejoint, aux dépens de leur vie, l'ALN, on fait dans le révisionnisme. Nous n'avons pas le droit de remettre en cause leur engagement. Ces officiers ne sont ni plus ni moins citoyens méritants que leurs collègues du même rang issus de l'ALN. Cela étant, malgré une lecture à rebours de l'histoire de l'ALN, la guerre de Libération nationale a été portée par tous ces enfants. Le résultat a été l'indépendance en 1962 et cela est un fait incontestable.

NDLR : Cet article nous démontre, s'il en était besoin, que l'accès au corps des officiers était aussi ouvert aux "indigènes" et nombreux étaient issus de grandes écoles militaires françaises.

Les premiers ralliements datent de 1956 souvent à titre individuel et isolé, les raisons de leurs désertions ont été motivées par la cause nationaliste ou pour d'autres raisons. Ils ont connu une promotion rapide au sein de l'ALN, mettaient la technique professionnelle militaire au-dessus du politique. Ils entendaient bien trouver dans une Algérie indépendante des avantages de carrière supérieurs à ceux qu'ils avaient laissés en quittant l'armée française. Ils sont désignés sous l'acronyme « DAF : Déserteurs de l'Armée Française »

Par contre peu avant la fin de la guerre d'indépendance, c'est-à-dire à partir de 1960, d'autres ralliements d'une autre catégorie d'Algériens très limitée en nombre (fraîchement promus aux grades de sous-lieutenant, lieutenant et capitaine) ont été préparés par les services secrets français sous l'impulsion de Roger WYBOT de la DST pour infiltrer l'ALN.



Roger WYBOT (de son vrai nom WARIN) (1912/1997)

Accueillis avec suspicion par les officiers de l'ALN, ces nouveaux déserteurs qui ont rallié tardivement l'ALN en 1960 ont réussi à gravir tous les échelons durant les premières années qui ont suivi l'indépendance de l'Algérie et ont pris progressivement des postes importants dans l'armée en restant dans l'ombre et les plus illustres des représentants des « DAF » les futurs généraux de l'Algérie indépendante, comme Khaled NEZZAR, Larbi BELKHEIR, Mohamed LAMARI et Mohammed TOUATI qui s'affirment peu à peu sous le règne de Chadli BENDJEDID.

D'après l'historien Mohamed HARBI : « Sur les quelques 500 déserteurs, certains étaient sans doute sincèrement déterminés à épouser la cause de leur nouvelle patrie. De la même façon, l'on peut avec certitude affirmer que les quelques dizaines d'entre eux qui ont accaparé le pouvoir en éliminant les vrais patriotes de façon radicale, ceux qui déclencheront la sale guerre en 1992 et font obstacle à la démocratie dans le pays [Source : <https://www.youtube.com/watch?v=hTnWyi-y8Z4>]

3/ Qui est Rachid NEKKAZ, l'homme qui paye les amendes des femmes en burqa ?

L'homme d'affaire algérien revendique avoir payé 1169 amendes pour port de voile intégral en France. Le gouvernement a déposé un amendement au projet de loi Égalité et citoyenneté pour tenter de le stopper.



Mardi dernier encore, il était à la trésorerie Saint-Sulpice, près du Sénat, pour payer l'amende d'une femme en burqa. Sur la photo qu'il nous envoie, il pose tout sourire, un drapeau algérien autour du cou, des menottes aux poignets, aux côtés d'une femme entièrement voilée et gantée de noir. «Je suis très fier, en tant qu'algérien, de donner une leçon de démocratie et de respect des libertés individuelles au pays des droits de l'homme» plastronnait-il dans le fameux documentaire «Dossier

tabou» de Bernard de la Villardière.

Là encore, on le voyait remettre en liquide la somme de l'amende à une jeune femme vêtue du voile intégral. Un pied de nez à la loi française dont il est coutumier: depuis 2010, Rachid NEKKAZ revendique d'avoir payé plus de 1169 amendes en France, soit deux tiers des contraventions depuis le vote de la loi. Il a également réglé 270 amendes en Belgique, 2 en Hollande et une en Suisse. Et vise bientôt la Bulgarie, qui vient de voter une loi interdisant le voile intégral. « À chaque fois qu'un pays voudra interdire la burqa dans l'espace public, il me trouvera sur son chemin », menace le millionnaire algérien, contacté par le *Figaro*, qui a mis sa fortune au service de cette cause ambiguë.

D'où vient son argent? Né à Choisy-le-Roi, neuvième d'une fratrie de 12 enfants, aux parents kabyles analphabètes, ce jeune entrepreneur venu des banlieues a fait fortune dans les années 1990. On le présentait alors comme un «*modèle d'intégration*». Il reçoit même en 1998 des mains de Gérard Larcher le «*prix de la ville et de la Citoyenneté*». Il fait partie de ceux qui ont profité de la bulle internet, et su réinvestir dans l'immobilier. Aujourd'hui il possède plus de 1000 appartements en France et investit tout son argent aux États-Unis.

Il a renoncé à la nationalité française...

Voir la suite avec ce lien : <http://www.lefigaro.fr/actualite-france/2016/10/10/01016-20161010ARTFIG00151-qui-est-rachid-nekkaz-l-homme-qui-paye-les-amendes-des-femmes-en-burqa.php>

NDLR : Il n'est plus français, il contourne la loi, qu'attend-t-on pour l'expulser de France ! Mais au lieu de cela le Président HOLLANDE, qui se dévoile, nous révèle :



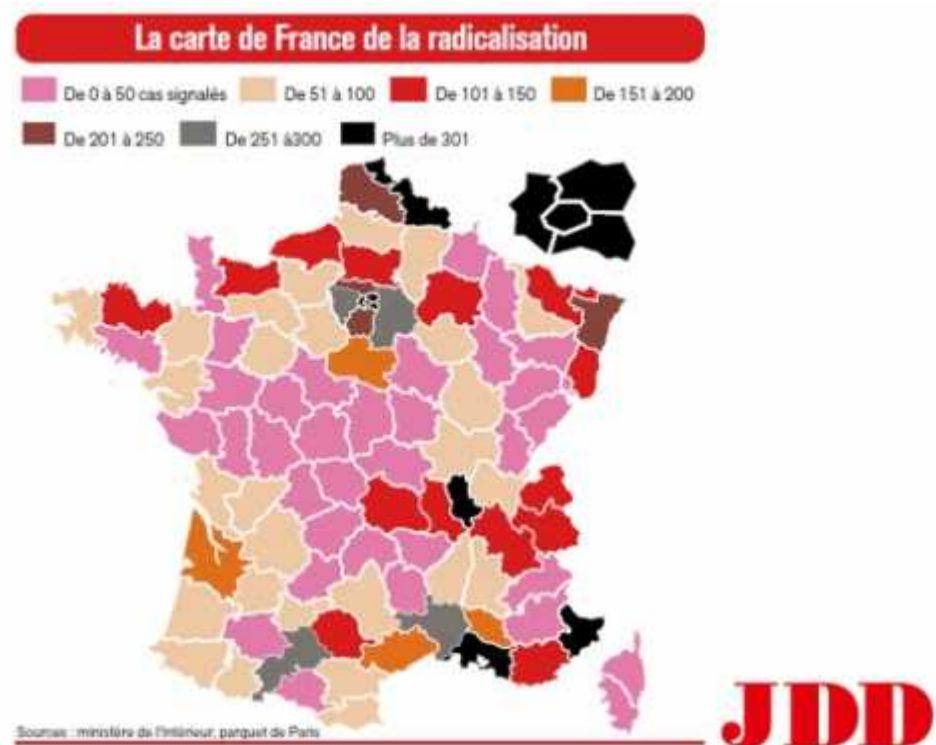
« La femme voilée d'aujourd'hui sera la Marianne de demain. »

La formule, choc, est signée François HOLLANDE et est rapportée par les journalistes Gérard DAVET et Fabrice LHOMME dans leur livre *Un président ne devrait pas dire ça* (Editions Stock).

« Il y a un problème avec l'islam », dit-il. Pas « dans le sens où ça serait une religion qui serait dangereuse en elle-même, mais parce qu'elle veut s'affirmer comme une religion dans la République ». Et d'ajouter : « **La femme voilée d'aujourd'hui sera la Marianne de demain** ». « Parce que d'une certaine façon, si on arrive à lui offrir les conditions de son épanouissement, elle se libérera de son voile et deviendra une Française, tout en étant religieuse si elle veut l'être, capable de porter un idéal ».

Source : <http://www.lefigaro.fr/politique/le-scan/citations/2016/10/11/25002-20161011ARTFIG00327-des-propos-de-hollande-sur-la-femme-voilee-marianne-de-demain-font-bondir-la-droite.php>

La carte de France de la radicalisation islamique met en lumière huit départements concernés par plus de 300 signalements chacun. Sur l'ensemble du territoire, aucun département n'est épargné.



Les services de police et de renseignement français ciblent environ 15.000 individus susceptibles de constituer une menace terroriste. Elles sont recensées dans une base de données plus récente et infiniment moins connue que les fichiers S : le Fichier des signalements pour la prévention de la radicalisation à caractère terroriste (FSPRT). Les informations du ministère de l'Intérieur et du parquet de Paris obtenues par le JDD permettent de cartographier la radicalisation en France sur la base des cas signalés.

« Des microphénomènes, comme à Lunel »

Aucun département n'est épargné par le phénomène, les signalements affluent de toutes les parties du territoire. Les plus gros contingents de radicalisés se recrutent dans les zones urbaines (la région parisienne, le Nord, le Rhône, l'arc méditerranéen), "des zones à forte densité, d'anciens bassins industriels, foyers traditionnels d'immigration", précise-t-on à l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (Uclat). Assez logiquement, les départements les plus peuplés sont donc les plus touchés, mais il existe aussi "des microphénomènes comme à Lunel, dans l'Hérault", dont une vingtaine de jeunes habitants ont été identifiés parmi les djihadistes français en Syrie.

5/

Georges ELGOZY



Georges ELGOZY est un économiste français né le 15 avril 1909 à Oran et mort le 13 juillet 1989 à Paris.

Il a été inspecteur général de l'économie nationale et président du Comité européen de coopération économique et culturelle. Il a publié tout au long de sa carrière des ouvrages mêlant traits d'esprit et observations de son époque, attaquant le pouvoir envahi par la caste des élites de l'ENA

Dans le n°4167 de *Valeurs Actuelles* (2016 p.90) : A propos de Shimon PERES, il est mentionné : « ...Deux hommes bien placés, deux fidèles d'Israël, vont jouer un rôle essentiel au profit de Shimon PERES (ndlr : en quête d'armement).

Extrait : « ...Georges ELGOZY et Abel THOMAS. ELGOZY, **pied-noir d'Oran**, futur Inspecteur de l'économie nationale, ancien de l'Armée d'Afrique est grand amateur de bons mot. Il travaille au cabinet d'Edgar FAURE, il est capable de téléphoner en direct à n'importe quel ministre pour lui demander un service ; c'est ce qu'il fait... ».

Il est aussi l'auteur de bons mots qui ont été souvent repris en citations :

« *En matière politique, grimper, c'est ramper verticalement* ».

« *Un problème politique est un problème économique sans solution.* »

« *Kinésithérapeute. Guérisseur non médecin qui soigne les malades non guérisseurs* »

« *Les femmes se divisent en deux catégories : les célibataires, qui ne rêvent que mariage ; les mariées, qui ne rêvent que divorce.* »

« *La tempérance est l'art de renoncer aux plaisirs qu'on n'éprouve plus.* »

« *Qui est plus libre : le célibataire qui vit en dictature, ou l'homme marié, en démocratie ?* »

« *Le comble de l'altruisme, c'est de laisser les autres s'occuper d'autrui.* »

« *Les gens censés sont ceux qui partagent notre opinion. Encore faut-il qu'ils s'y tiennent, au moins pendant le temps où nous ne changeons pas d'avis.* »

« *Homme de bas calculs, l'informaticien ne comprendra jamais qu'il faut plus de bon sens pour se passer d'un ordinateur que pour l'utiliser* ».

« *Amour : sentiment proche du stoïcisme qui consiste, pour l'homme, à se satisfaire d'une seule femme. Et, pour la femme, à demeurer discrète sur ses autres liaisons.* »



La préfecture d'ORAN

présentes promotions et nominations sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés pour prendre rang à la date de la remise réglementaire de l'insigne :

Ministère de l'intérieur - Au grade d'officier :

M. GAVOURY (Jean-François), **président d'une association mémorielle**. Chevalier du 26 février 2006.

NDLR : L'Ordre National du Mérite est le second ordre national après la Légion d'honneur. Il a pour vocation de récompenser les « *mérites distingués* » et d'encourager les forces vives du pays. Après avoir rappelé sa définition il convient de mettre en adéquation cette décoration avec son attribution au fils du commissaire Roger GAVOURY, assassiné par l'OAS à Alger le 31 mai 1961. La presse algérienne (*EL Watan*) précise : http://www.elwatan.com/hebdo/france/un-premier-pas-vers-la-reconnaissance-des-victimes-de-l-oas-11-10-2016-330467_155.php

«M. Jean -François GAVOURY a rapporté que sa proposition, adressée à François HOLLANDE, pour la mise en place d'un dispositif législatif et réglementaire de reconnaissance à l'égard de l'ensemble des victimes militaires et civiles de l'OAS « *ne reçut d'autre suite que sous la forme d'un décret du 13 mai (oui, 13 mai !)* faisant de moi un officier dans l'Ordre national du mérite». ...

Cette distinction, que je devrais recevoir le mois prochain des mains du ministre qui m'y a proposé, je la dédie à toutes les victimes de l'OAS en Algérie et en France, civils, militaires, élus, magistrats, fonctionnaires, défenseurs des institutions et des valeurs de la République.» Le 19 septembre, une lettre de la Présidence française lui indiquait que « *toute l'attention (était) portée à [mes] attentes au sujet de la reconnaissance des victimes de l'OAS, organisation terroriste de sinistre mémoire.*»

Pourquoi les très nombreuses familles victimes du terrorisme FLN, en France et en Algérie, n'ont pas bénéficié de cette même attention ? Peut être que Monsieur CAZENEUVE, ministre de l'Intérieur, qui a *distingué* Monsieur GAVOURY (fils) sur son contingentement sera, à l'identique, sensible à cette justice d'égalité mémorielle. Mais il faut préciser que ce nouveau récipiendaire est promu au titre de son association... cela donnera peut être des idées à d'autres présidents « *tout aussi méritant* » !



COLLO

7/

Marlène NUAGE native de Castiglione

Je viens vers vous aujourd'hui pour vous présenter ma chaîne TV YouTube, pour y accéder c'est tout simple allez dans *google* tapez : Marlène Nuage YouTube. Dans l'immédiat : vous y trouverez mes chansons celles du passé et aussi les chansons de mon futur album, qui est en préparation et que je termine d'enregistrer au studio Just Doudou Hit à côté de Perpignan avec

aux manettes Julien LEBART (pianiste, réalisateur de disque, compositeur et mixeur, Pianiste, il est aux côtés du chanteur CALI depuis 2001 dans ce studio qu'ils ont créé.).



N'hésitez pas à me contacter m'écrire, je vous donnerai l'évolution de cet album qui sera accompagné d'un livre sur mon parcours mes passions, des histoires de vie, mais aussi de la poésie et tout plein d'anecdotes.
Alors Toutes et Tous sur You tube et abonnez vous à ma chaine c'est très important pour mon parcours.

Dans les projets à venir des émissions des personnages de la vie Perpignanaise, des rubriques, comment vieillir en bonne santé ! Se maquiller bio etc...

A très bientôt sur cette belle citation d'Albert CAMUS :

« Le bonheur est la plus grande des conquêtes, celle qu'on fait contre le destin qui nous est imposé ».

Merci de votre soutien.



Mairie de CASTIGLIONE

BONNE JOURNEE A TOUS.

Jean-Claude ROSSO